

CONSEIL MUNICIPAL

du 11 avril 2019

ORDRE DU JOUR

1 – Fixation des taux des 3 Taxes

Pour l'année 2019, Monsieur le Maire propose de maintenir les taux des 3 taxes inchangés depuis 1999.

2 – Présentation du Budget Primitif 2019

Après la Commission des Finances réunie le 1er avril pour le Débat d'Orientation Budgétaire, le Conseil Municipal a voté le Budget Primitif 2019 de la Commune.

SECTION DE FONCTIONNEMENT : en équilibre pour un montant de 3 111 200,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT : en équilibre pour un montant de 3 666 422.09 €

3 – Demande de subventions FDAEC 2019

La commune sollicite l'aide du Conseil Départemental de la Gironde par le biais du FDAEC 2019 (soit 14 372 €) pour la réalisation d'un préau élémentaire (coût : 20 901,43 € TTC).

4 - Validation des montants des subventions Départementales pour le Groupe Scolaire

Suite aux délibérations prises en Conseil Municipal, et après examen par les services Départementaux, il convient de valider les montants des aides du Département pour l'agrandissement du Groupe Scolaire et les divers équipements (mobilier, équipements des cuisines). Montant total de la subvention : 70 827 €.

5 – Demande de subvention au titre de la création d'une Passerelle

La Commune sollicite une aide auprès de la Communauté de Communes de Montesquieu au titre du fonds de concours pour la réalisation d'une passerelle (aménagement piétons-cycles route de Bernin).

Coût de la réalisation : 32 580 € HT, soit 39 096 € TTC. Subvention sollicitée : 30 % du montant HT, soit 9 774 €.

6 – Rétrocession impasse du Stade

A la demande des propriétaires riverains, et pour le transfert des voies privées ouvertes à la circulation, il est décidé d'accepter la rétrocession de l'impasse du Stade et de lancer la procédure.

7 – Rétrocession chemin de la Canave

Afin de permettre le classement de la voie d'intérêt communautaire, il convient de prévoir la rétrocession du chemin de la Canave et de lancer la procédure en application de l'article L. 318-3 du Code de l'Urbanisme.

8 – Mise à jour du Tableau de Voirie communale (suite aux rétrocessions terminées)

Les procédures de passation des actes étant enregistrées aux services de publicité foncières de Bordeaux, il est désormais nécessaire d'intégrer les voies nouvelles dans le Tableau de classement de la Voirie Communale.

La route de Bernadon, les impasses de la Morelle et des Acacias seront classées en Chemins ruraux.

9 – Occupation du domaine public départemental

Dans le cadre des travaux d'aménagement d'une piste piétons-cycles Route de Tout-Vent (RD109), et de la création d'un double tourne-à-gauche sur la Route de Cadaujac (RD111E4 en agglomération) il est décidé de passer une convention avec le Conseil Départemental de la Gironde.

10 – Procédure d'alignement

La Commune va entreprendre la réalisation d'un Plan d'Alignement. Cette procédure est utilisée pour l'alignement des voies, mais aussi pour satisfaire aux objectifs de salubrité et de sécurité. Une procédure qui s'inscrit dans la durée après une étude préalable.

11 – Contribution de la CCM au SDIS (bornes incendie)

Par décision du 26 mars 2019, la Communauté de Communes de Montesquieu prend en charge les frais de vérifications des bornes incendies, réalisées par les services du SDIS. Il convient de passer une convention avec le SDIS pour la mission de vérification des bornes.

12 – Adhésion au service « Archives » du Centre de Gestion.

Afin de bénéficier d'un audit des archives de la Commune, la Commune décide d'adhérer (sans frais) au Service « Archives » du Centre de Gestion de la Gironde.

Questions diverses

Néant

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h45.